

Règlement – Challenge vélo 2019

Dans l'objectif de favoriser les moyens de déplacement non-polluants, la PepSE (Pépinière des Solidarités Etudiantes) organise un « Challenge Vélo ». Cet événement consiste à effectuer ses déplacements quotidiens en vélo pendant le mois de Mars (du 04 au 31). Le point fun : ce challenge peut se faire en équipe ! L'équipe ayant remporté le plus de points à l'issu du mois remporte le challenge.

Participation :

- Inscrivez-vous en complétant le formulaire [ici](#),
- Déplacez-vous à vélo en quantifiant vos distances de déplacement¹ et motivez votre entourage pour faire gonfler vos kilomètres,
- Envoyez-nous un mail (contact@pepse-brest.fr) le lundi suivant chaque semaine contenant :
 - Le nom de l'équipe,
 - Le nombre de personnes dans l'équipe,
 - Le nombre de kilomètres effectués par l'équipe,
 - La photo pour obtenir les points bonus (voir *Système de points* ci-dessous).
- Ce challenge est ouvert à tous et vous pouvez vous inscrire en cours de route.
- Le nombre de personne par équipe n'est pas figé à l'inscription. Vous pouvez recruter pendant le challenge.
- Et c'est parti pour un mois sportif et respectueux de l'environnement !

Système de points :

Le classement se fera en suivant un système de points. Il y a 2 possibilités d'en obtenir :

- Points de distance : **1 point** obtenu tous les **2 km** effectués.
- Points bonus : **5 points** obtenus si vous nous envoyez une **photo de l'équipe respectant le thème de la semaine**, soit l'équivalent de 10 km parcourus !

Classement :

- Le classement sera actualisé chaque semaine sur notre site (www.pepse-brest.fr) et vous pourrez vous situer par rapport aux autres équipes pendant le challenge.
- La remise des prix aura lieu le Mardi 02 Avril à partir de 18h30 au "Village des ODD" de la Semaine Etudiante du Développement Durable (place de la Liberté).

Lots : De nombreux lots à gagner avec un trophée spécial FabLab pour l'équipe gagnante !

Tombola : Une tombola sera finalement organisée pour tous les participants (les numéros tirés correspondants aux numéros d'inscription).

¹ Pour déterminer vos distances de déplacement, nous vous conseillons d'utiliser un outil de type GPS (Strava, Mappy, Google Maps, Plans...).